

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 31 MARS 2011**

Délibération
n°2011.03.058

**Direction des
politiques solidaires :
attribution de
subventions dans le
cadre du PLIE**

LE TRENTE ET UN MARS DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **24 mars 2011**

Secrétaire de séance : Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Nadine GUILLET à Annette FEUILLADE-MASSON, Laurent PESLERBE à Catherine PEREZ

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

Excusé(s) :

Gérard DEZIER, Françoise LAMANT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2011

**DELIBERATION
N° 2011.03.058**

POLITIQUES SOLIDAIRES / POLITIQUES
SOLIDAIRES

Rapporteur : Monsieur le Président

**DIRECTION DES POLITIQUES SOLIDAIRES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE
CADRE DU PLIE**

Afin de contribuer à la mise en œuvre des objectifs du protocole PLIE 2011, le GrandAngoulême s'est engagé à co-financer des projets soutenus par le Fonds Social Européen dans le cadre du PLIE.

Conformément à la procédure d'appel à projets lancée en décembre 2010, les structures intervenant dans le domaine de l'insertion et l'emploi sur le territoire de l'agglomération, ont présenté des projets en faveur des participants du PLIE dans les domaines suivants :

- Accompagnement renforcé des participants,
- Relation avec les entreprises du territoire,
- Professionnalisation des bénéficiaires en situation de travail au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

Le GrandAngoulême conduit en direct 2 projets, en partie par mobilisation de personnel, en partie par des marchés de prestations externalisées :

- Animation du PLIE,
- Assistance Technique.

Les participations financières du GrandAngoulême sur ces 2 dossiers sont inscrites dans la maquette financière du PLIE et doivent à ce titre faire l'objet du même formalisme pour leur programmation.

Les dossiers de demande de subventions ont fait l'objet d'une instruction croisée par le service du PLIE, le comité opérationnel puis le comité de pilotage du PLIE du 14 février 2011 (Etat, Conseil Général de la Charente et le GrandAngoulême).

Vu le protocole d'accord du PLIE 2011-2013, approuvé par délibération n°303 du 9 décembre 2010,

Vu l'avis favorable du comité de pilotage du PLIE du 14 février 2011,

Vu l'avis favorable de la commission des politiques solidaires du 23 février 2011,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 15 mars 2011,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER dans le cadre du PLIE, les subventions et participations de la direction des politiques solidaires selon le tableau joint,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer les conventions et avenants à intervenir,

D'IMPUTER les dépenses au budget principal – articles 6574 - sous fonction 90.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 05 avril 2011	<u>Affiché le :</u> 05 avril 2011

Subventions accordées en 2011

Nom de l'association bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs/projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membres du bureau de l'association
REGIE DE QUARTIER	42 990,00 €	Accompagnement individualisé	
CIDFF	22 752,36 €	Accompagnement individualisé	
ALESIE	15 000,00 €	Accompagnement mutualisé IAE	
ALESIE	20 228,82 €	Accompagnement et placement en emploi	
MISSION LOCALE	60 000,00 €	Réseau d'entreprises	M. Jean François DAURE M. André LAMY
RESTAURANTS DU COEUR	5 000,00 €	Formation chantier d'insertion	
Total (A) (art. 657)	166 035,14 €		

Autres contributions

Nom du bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs/projets soutenus
GRANDANGOULEME	56 000,00 €	Animation PLIE
GRANDANGOULEME	71 166,00 €	Assistance Technique

Subventions accordées en 2010 faisant l'objet d'un paiement de solde en 2011

Nom du bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs / projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération
Pôle Emploi	3 828,50 €	Chargée de parcours PLIE	
ALESIE	3 000,00 €	Accompagnement mutualisé IAE	
Total (B) (art. 657)	6 828,50 €		

TOTAL subventions (A) + (B) (art. 657)	172 683,64 €
---	---------------------